

Avis de constitution

SOCIETE « AGRICOWEST-AFRICA »

Siège ABIDJAN PORT-BOUET OCÉAN, Lot BLOC 195,  
Ilot SOGEFIHA

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23 Oct 2023, et enregistrés au CEPICI le 02 Nov 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGRICOWEST-AFRICA »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

Achat de riz padi et de produits vivriers;  
Transformation et blanchiment du riz , transformation de produits vivriers; Commercialisation du riz et des produits vivriers; Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN PORT-BOUET OCÉAN, Lot BLOC 195,  
Ilot SOGEFIHA

Dirigeant(s) Mme KOUADIO AFFOUE ODETTE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-06496 du 13/11/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°80109/GTCA/RC/2023 du 13/11/2023

